

---

**Fonds canadien de ressources naturelles Investors**  
**États financiers intermédiaires**  
Pour le semestre terminé le 30 septembre 2009

---

Les états financiers intermédiaires qui suivent n'ont pas été examinés par les vérificateurs externes du Fonds.  
Les vérificateurs externes effectueront la vérification des états financiers annuels du Fonds conformément aux  
normes de vérification généralement reconnues du Canada.

---

**ÉTATS DE L'ACTIF NET**

au 30 septembre 2009 (non vérifié) avec chiffres correspondants au 31 mars 2009  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 septembre 2009	31 mars 2009
<b>Actif</b>		
Placements	667 257	350 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 124	13 773
Intérêts courus et dividendes à recevoir	452	371
Impôts à recouvrer (exigibles)	23	260
Débiteurs pour titres vendus	150	99
Montant à recevoir des courtiers	2 384	1 302
Montant à recevoir du gérant	13	45
Montant à recevoir d'autres fonds	-	-
Montant net à recevoir pour les écarts sur les contrats à terme standardisés	-	-
Gains non réalisés sur les contrats à terme et autres dérivés	974	424
Autres éléments d'actif	-	-
	9 120	16 274
<b>Total de l'actif</b>	<b>676 377</b>	<b>366 302</b>
<b>Passif</b>		
Découvert bancaire	-	-
Montant à verser aux courtiers	5 847	11 175
Créditeurs pour titres rachetés	11	82
Charges à payer	4	4
Montant à verser à d'autres fonds	115	-
Obligation pour options souscrites	4 986	3 057
Pertes non réalisées sur les contrats à terme et autres dérivés	-	587
Autres éléments de passif	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>10 963</b>	<b>14 905</b>
<b>Actif net</b>	<b>665 414</b>	<b>351 397</b>

**Actif net par série à la fin de la période**

	30 septembre 2009	31 mars 2009
Série A	286 712	136 356
Série B	20 179	9 411
Série C	352 116	200 870
Série Z	6 407	4 760

**Actif net par part à la fin de la période**

	30 septembre 2009	31 mars 2009
Série A	20,52	11,89
Série B	20,44	11,85
Série C	19,96	11,57
Série Z	20,64	11,93

**ÉTATS DES RÉSULTATS**

pour les semestres terminés les 30 septembre (non vérifié)  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2009	2008
<b>Revenus</b>		
Dividendes	1 481	1 523
Revenu de fiducie	234	702
Intérêts et autres revenus	37	356
Revenu (perte) provenant de dérivés	-	-
Prêt de titres	71	21
Impôts étrangers retenus à la source	(74)	(48)
	1 749	2 554
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	5 317	5 724
Remises sur frais de gestion	(1)	(2)
Frais de service	1 006	1 284
Remises sur frais de service	(509)	(829)
Frais d'administration	578	534
Honoraires du fiduciaire	133	143
Taxe sur les produits et services	301	320
Autres	6	7
	6 831	7 181
<b>Bénéfice net (perte)</b>	<b>(5 082)</b>	<b>(4 627)</b>
Gain (perte) réalisé(e)	39 983	36 125
Gain (perte) non réalisé(e)	235 353	(195 983)
Commissions et autres frais d'opération de portefeuille	(1 785)	(1 293)
<b>Gain net (perte) réalisé(e) et non réalisé(e)</b>		
<b>sur placements et sur change</b>	<b>273 551</b>	<b>(161 151)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net</b>		
<b>liée aux activités</b>	<b>268 469</b>	<b>(165 778)</b>

**Augmentation (diminution) nette de l'actif net**  
**liée aux activités par série**

	2009	2008
Série A	109 627	(56 029)
Série B	7 735	(2 589)
Série C	147 938	(104 961)
Série Z	3 169	(2 199)

**Augmentation (diminution) nette de l'actif net**  
**liée aux activités par part**

	2009	2008
Série A	8,63	(6,02)
Série B	8,59	(6,01)
Série C	8,42	(5,84)
Série Z	8,71	(5,97)

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour les semestres terminés les 30 septembre (non vérifié) (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2009	2008
<b>Série A</b>		
<b>Actif net au début de la période</b>	136 356	171 980
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
<b>Activités</b>	109 627	(56 029)
<b>Distributions</b>		
Revenus	-	-
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
<b>Total des distributions</b>	-	-
<b>Opérations portant sur les parts</b>		
Produit de la vente de parts	63 146	27 095
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Païement lors du rachat de parts	(22 417)	(12 084)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	40 729	15 011
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	150 356	(41 018)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	286 712	130 962

<b>Série B</b>		
<b>Actif net au début de la période</b>	9 411	7 610
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
<b>Activités</b>	7 735	(2 589)
<b>Distributions</b>		
Revenus	-	-
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
<b>Total des distributions</b>	-	-
<b>Opérations portant sur les parts</b>		
Produit de la vente de parts	8 872	2 610
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Païement lors du rachat de parts	(5 839)	(1 757)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	3 033	853
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	10 768	(1 736)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	20 179	5 874

<b>Série C</b>		
<b>Actif net au début de la période</b>	200 870	371 574
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
<b>Activités</b>	147 938	(104 961)
<b>Distributions</b>		
Revenus	-	-
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	(1)	(2)
Remises sur frais de service	(509)	(829)
<b>Total des distributions</b>	(510)	(831)
<b>Opérations portant sur les parts</b>		
Produit de la vente de parts	23 385	9 727
Réinvestissement à partir des distributions	422	775
Païement lors du rachat de parts	(19 989)	(23 981)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	3 818	(13 479)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	151 246	(119 271)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	352 116	252 303

	2009	2008
<b>Série Z</b>		
<b>Actif net au début de la période</b>	4 760	7 752
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
<b>Activités</b>	3 169	(2 199)
<b>Distributions</b>		
Revenus	-	-
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
<b>Total des distributions</b>	-	-
<b>Opérations portant sur les parts</b>		
Produit de la vente de parts	1 670	6 654
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Païement lors du rachat de parts	(3 192)	(5 731)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	(1 522)	923
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	1 647	(1 276)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	6 407	6 476

<b>Total</b>		
<b>Actif net au début de la période</b>	351 397	558 916
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
<b>Activités</b>	268 469	(165 778)
<b>Distributions</b>		
Revenus	-	-
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	(1)	(2)
Remises sur frais de service	(509)	(829)
<b>Total des distributions</b>	(510)	(831)
<b>Opérations portant sur les parts</b>		
Produit de la vente de parts	97 073	46 086
Réinvestissement à partir des distributions	422	775
Païement lors du rachat de parts	(51 437)	(43 553)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	46 058	3 308
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	314 017	(163 301)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	665 414	395 615

## Augmentation (diminution) des parts (en milliers)

<b>Série A</b>		
<b>Parts en circulation au début de la période</b>	11 471	8 411
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	3 843	1 270
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Parts rachetées	(1 342)	(600)
<b>Parts en circulation à la fin de la période</b>	13 972	9 081
<b>Série B</b>		
<b>Parts en circulation au début de la période</b>	794	373
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	545	120
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Parts rachetées	(352)	(85)
<b>Parts en circulation à la fin de la période</b>	987	408
<b>Série C</b>		
<b>Parts en circulation au début de la période</b>	17 360	18 635
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	1 485	465
Réinvestissement à partir des distributions	29	36
Parts rachetées	(1 231)	(1 180)
<b>Parts en circulation à la fin de la période</b>	17 643	17 956
<b>Série Z</b>		
<b>Parts en circulation au début de la période</b>	399	380
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	99	349
Réinvestissement à partir des distributions	-	-
Parts rachetées	(188)	(280)
<b>Parts en circulation à la fin de la période</b>	310	449

## ÉTAT DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>					
Alange Energy Corp.	Canada	Énergie	6 907 000	3 223	4 490
Anatolia Minerals Development Ltd.	Canada	Matériaux	4 150 000	7 131	10 126
<sup>1</sup> Apex Silver Mines Ltd.	États-Unis	Matériaux	1 000 000	1 521	-
Archer Daniels Midland Co.	États-Unis	Consommation de base	240 000	7 570	7 496
<sup>1</sup> Athabasca Oil Sands Corp., placement privé	Canada	Énergie	933 920	6 080	13 308
<sup>1</sup> Athabasca Oil Sands Corp., bons de souscription	Canada	Énergie	250 000	1 450	3 250
Aura Minerals Inc.	Canada	Matériaux	3 557 160	17 145	9 925
BlackWatch Energy Services Corp.	Canada	Énergie	9 563 300	9 909	11 954
Cabot Corp.	États-Unis	Matériaux	375 000	9 277	9 252
Canada Energy Partners Inc.	Canada	Énergie	5 458 000	5 979	3 220
<sup>2</sup> Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	300 000	19 404	21 573
Celtic Exploration Ltd.	Canada	Énergie	477 300	6 029	9 040
Chesapeake Energy Corp.	États-Unis	Énergie	350 000	8 763	10 621
<sup>1</sup> Comaplex Minerals Corp., placement privé	Canada	Énergie	684 800	2 910	3 302
Consolidated Thompson Iron Mines Itée	Canada	Matériaux	4 293 200	14 472	23 269
<sup>1</sup> Consolidated Thompson Iron Mines Itée, placement privé	Canada	Matériaux	1 000 000	4 400	4 927
Crew Energy Inc.	Canada	Énergie	1 228 000	10 448	10 622
Delphi Energy Corp.	Canada	Énergie	6 440 400	8 185	8 952
Devon Energy Corp.	États-Unis	Énergie	168 000	12 179	12 093
The Dow Chemical Co.	États-Unis	Matériaux	760 000	9 130	21 175
Eastmain Resources Inc.	Canada	Matériaux	4 080 400	5 132	5 590
<sup>1</sup> Eastmain Resources Inc., bons de souscription	Canada	Matériaux	900 000	-	-
<sup>2</sup> FNX Mining Co. Inc.	Canada	Matériaux	2 644 055	25 093	24 695
<sup>1</sup> Laricina Energy Ltd.	Canada	Énergie	533 750	7 944	8 006
Lundin Mining Corp.	Canada	Matériaux	5 100 000	5 769	18 411
Marathon PGM Corp.	Canada	Matériaux	2 313 600	1 788	1 550
Marathon PGM Corp., bons de souscription	Canada	Matériaux	425 000	135	9
Mercator Minerals Ltd.	Canada	Matériaux	4 776 000	12 648	13 898
Mirabela Nickel Ltd.	Australie	Matériaux	5 444 200	11 341	14 046
New Gold Inc.	Canada	Matériaux	3 500 000	8 535	14 140
New Gold Inc., bons de souscription	Canada	Matériaux	3 000 000	-	420
<sup>2</sup> Nexen Inc.	Canada	Énergie	500 000	9 717	12 100
Northgate Minerals Corp.	Canada	Matériaux	2 000 000	5 840	5 720
NuVista Energy Ltd.	Canada	Énergie	1 900 000	20 910	23 598
Patriot Coal Corp.	États-Unis	Énergie	1 187 500	9 340	14 935
<sup>2</sup> Petrobank Energy and Resources Ltd.	Canada	Énergie	611 700	18 924	26 994
Phoenix Technology Income Fund	Canada	Énergie	720 150	9 308	5 552
Premier Gold Mines Ltd.	Canada	Matériaux	1 399 700	3 848	3 779
<sup>1</sup> Premier Gold Mines Ltd., placement privé	Canada	Matériaux	330 000	809	794
Progress Energy Resources Corp.	Canada	Énergie	1 370 726	19 369	18 847
<sup>1</sup> Q2 Gold Resources Inc.	Canada	Matériaux	466 666	-	-
Quadra Mining Ltd.	Canada	Matériaux	1 000 000	5 316	14 530
San Gold Corp.	Canada	Matériaux	5 233 000	12 311	15 437
Savanna Energy Services Corp.	Canada	Énergie	1 297 800	10 834	8 643
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	416 400	19 295	15 428
Taseko Mines Ltd.	Canada	Matériaux	4 000 000	6 030	11 200
<sup>2</sup> Teck Resources Ltd., cat. B droit de vote sub.	Canada	Matériaux	1 791 600	9 276	52 834
<sup>2</sup> Thompson Creek Metals Co. Inc.	Canada	Matériaux	700 000	8 773	9 037
Thompson Creek Metals Co. Inc., bons de souscription	Canada	Matériaux	950 000	2 917	5 035
<sup>1</sup> Tourmaline Oil Corp., placement privé	Canada	Énergie	800 000	8 000	12 000
<sup>2</sup> Trican Well Service Ltd.	Canada	Énergie	609 700	11 067	8 469
Trinidad Drilling Ltd.	Canada	Énergie	1 400 000	7 210	9 352
Tristar Oil & Gas Ltd.	Canada	Énergie	200 000	2 966	3 120
UTS Energy Corp.	Canada	Énergie	6 058 200	15 524	10 481
Uranium One Inc.	Canada	Énergie	12 580 000	21 640	32 205
<sup>1</sup> Western Lithium Corp., parts, placement privé	Canada	Matériaux	5 265 000	5 002	5 002

<sup>1</sup> Ce titre n'est pas négocié sur un marché actif.<sup>2</sup> Voir Tableau 2.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## ÉTAT DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>TITRES DE PARTICIPATION (suite)</b>					
Xstrata PLC	Royaume-Uni	Matériaux	1 370 000	9 725	21 608
Xtreme Coil Drilling Corp.	Canada	Énergie	2 750 100	14 554	15 181
Options sur titres de participation (voir Tableau 1)				5 313	6 016
				517 408	667 257
<b>COMMISSIONS ET AUTRES FRAIS D'OPÉRATION DE PORTEFEUILLE</b>				(1 674)	-
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>				515 734	667 257
<b>Actif net</b>					
Total des placements					667 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie					5 124
Obligation pour options souscrites (voir Tableau 2)					(4 986)
Gains non réalisés sur les contrats de change à terme (voir Tableau 3)					974
Autres éléments d'actif (de passif) net					(2 955)
					665 414

## Tableau 1 - Options sur titres de participation

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

Titre sous-jacent	Nombre d'actions	Type d'option	Date d'expiration	Cours acheteur	Prix d'exercice	Prime versée (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Cabot Corp.	50 000	Achat	16-01-10	23,05 \$ US	22,50 \$ US	118	126
Canadian Natural Resources Ltd.	200 000	Achat	16-01-10	71,91 \$ CA	64,00 \$ CA	1 044	2 100
Kinross Gold Corp.	700 000	Achat	21-11-09	21,70 \$ US	21,00 \$ US	1 040	1 461
Nexen Inc.	150 000	Achat	21-11-09	24,20 \$ CA	27,00 \$ CA	176	60
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	400 000	Achat	19-12-09	90,27 \$ US	95,00 \$ US	2 935	2 269
						5 313	6 016

## Tableau 2 - Obligation pour options souscrites

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

Titre sous-jacent	Nombre d'actions	Type d'option	Date d'expiration	Cours acheteur	Prix d'exercice	Prime reçue (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Canadian Natural Resources Ltd.	400 000	Achat	16-01-10	71,91 \$ CA	70,00 \$ CA	(1 132)	(2 780)
FNX Mining Co. Inc.	200 000	Achat	16-01-10	9,34 \$ CA	13,00 \$ CA	(78)	(50)
Kinross Gold Corp.	700 000	Achat	21-01-09	21,70 \$ US	25,00 \$ US	(284)	(449)
Nexen Inc.	150 000	Achat	21-01-09	24,20 \$ CA	30,00 \$ CA	(46)	(30)
Petrobank Energy and Resources Ltd.	150 000	Achat	17-10-09	44,13 \$ CA	44,00 \$ CA	(152)	(233)
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	400 000	Achat	19-12-09	90,27 \$ US	115,00 \$ US	(797)	(578)
Teck Resources Ltd., cat. B droit de vote sub.	100 000	Achat	17-10-09	29,49 \$ CA	32,00 \$ CA	(42)	(41)
Thompson Creek Metals Co. Inc.	200 000	Achat	16-01-10	12,91 \$ CA	16,00 \$ CA	(107)	(150)
Thompson Creek Metals Co. Inc.	100 000	Achat	17-10-09	12,91 \$ CA	13,00 \$ CA	(68)	(65)
Trican Well Service Ltd.	200 000	Achat	17-10-09	13,89 \$ CA	11,00 \$ CA	(137)	(610)
						(2 843)	(4 986)

## Tableau 3 - Gains non réalisés sur les contrats de change à terme

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

Nombre de contrats	Acheté	Vendu	Date de règlement	Taux	Gains non réalisés (en milliers de \$)
1	11 672 561 \$ CA	10 000 000 \$ US	08-01-10	0,86	974

## Note :

Les abréviations suivantes ont été utilisées :

\$ CA – Dollars canadiens

\$ US – Dollars américains

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**1. Modalités d'organisation du Fonds, date de fin de période et généralités****a) Modalités d'organisation du Fonds et date de fin de période**

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds communs de placement à capital variable. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de multiples séries. Les parts de série F, P, S et Z ne peuvent être achetées que par d'autres fonds du Groupe Investors ou d'autres investisseurs institutionnels accrédités. Toutes les séries participent généralement aux activités d'exploitation du Fonds, y compris au bénéfice net, au gain (à la perte) réalisé(e) et au gain (à la perte) non réalisé(e) au prorata, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre partiellement en raison des écarts entre les charges engagées par les différentes séries.

Les états financiers du Fonds sont présentés aux 30 septembre 2009 et 2008 et pour les semestres terminés à ces dates, à l'exception de l'information comparative présentée dans l'état de l'actif net, laquelle est en date du 31 mars 2009. Le cas échéant, les résultats financiers du Fonds ou des séries constitués au cours de ces périodes sont présentés depuis le début de leurs activités jusqu'au 30 septembre, selon le cas, de la période à l'étude.

À la fermeture des bureaux le 30 septembre 2008, le Fonds a changé sa date de fin d'exercice du 30 septembre au 31 mars.

**b) Généralités**

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant et le fiduciaire du Fonds. Les distributeurs du Fonds sont Services Financiers Groupe Investors Inc. et Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « distributeurs »). Ces sociétés sont indirectement des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Corporation Financière Power et de Power Corporation du Canada. Corporation Financière Power détient également la majeure partie de Great-West Lifeco Inc. et de ses sociétés apparentées; par conséquent, ces sociétés sont considérées comme des affiliées du fiduciaire, du gérant et des distributeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés de Power, sous réserve de certains critères de gouvernance. Ces titres font l'objet d'un renvoi à l'état des placements du Fonds au 30 septembre 2009. Toutes les opérations effectuées au cours de la période ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

Le Fonds peut parfois échanger des titres avec d'autres fonds qui ont le même gérant. Ces échanges sont effectués par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Conformément aux PCGR, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires sont présentées dans un format condensé ou résumé et doivent, par conséquent, être lues à la lumière des états financiers annuels du Fonds au 31 mars 2009. Ces états financiers intermédiaires ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles utilisées pour la préparation des états financiers annuels. Les principales conventions comptables du Fonds sont les suivantes :

**a) Évaluation des placements**

Les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », (« chapitre 3855 »), et sont donc inscrits à leur juste valeur. Les opérations d'achat et de vente de placements sont inscrites à la date à laquelle elles ont eu lieu. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont établis selon le coût moyen des placements, compte tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération. Les commissions de courtage et les autres frais d'opération sont imputés immédiatement au bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts des titres présentés à l'état des placements représentent le montant payé pour chaque titre, compte tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération, et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

**i) Titres de participation, obligations et autres fonds communs de placement**

Les placements dans des titres cotés en bourse ou sur le marché hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres sans cours acheteur de clôture disponible sont évalués au dernier cours de négociation ou au cours de clôture. Les placements dans des titres d'un autre fonds commun de placement sont évalués un jour ouvrable à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement d'un tel fonds commun de placement. Les titres négociés non cotés ou non négociés en bourse, les titres dont le cours acheteur, le dernier cours vendeur ou le cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes sont, selon le gérant, inexacts, douteuses ou ne reflètent pas l'information disponible, sont évalués à leur juste valeur estimative selon des techniques d'évaluation acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre déterminée par des modèles d'évaluation nécessite le recours à des intrants et des hypothèses fondés sur des données du marché observables, notamment la volatilité et les autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimative d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

**ii) Contrats à terme standardisés**

Les contrats à terme standardisés sont évalués au prix de règlement fixé quotidiennement par la bourse sur laquelle ils sont négociés. La valeur d'un contrat correspond au gain ou à la perte qui serait réalisé à la clôture. La marge payée ou déposée à l'égard des contrats à terme standardisés est reflétée à titre de montant net à recevoir pour les écarts sur les contrats à terme standardisés à l'état de l'actif net. Tout changement nécessaire en raison de la variation de la marge est réglé quotidiennement.

**iii) Contrats de change à terme**

Les contrats de change à terme sont évalués au montant du gain ou de la perte qui aurait été réalisé à la clôture du contrat à la date des états financiers.

**iv) Contrats d'options**

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses aux états de l'actif net à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de gain réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de gain ou de perte réalisé. Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

**b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse en dépôt et de titres de créance à court terme dont la durée est de moins de un an au moment de leur acquisition. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont donc inscrits à leur juste valeur.

**c) Devises**

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. La valeur nominale des titres paraissant à l'état des placements est exprimée dans la devise d'origine, à moins d'indication contraire. La valeur nominale des titres de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne est exprimée en euros, à moins d'indication contraire. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens, de la façon suivante :

i) la juste valeur des placements et les autres actifs et passifs, au taux de change en vigueur à la fin de la période;

ii) le revenu, les charges, les achats et ventes de placements, au taux de change en vigueur aux dates auxquelles ces opérations ont eu lieu.

**d) Constatation du revenu**

Le revenu de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividende est constaté au moment où le titre est négocié ex-dividende. Le revenu d'intérêt est fondé sur le nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu au cours de la période.

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

## e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à conclure des opérations de prêt, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres tel qu'il a été défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus à l'état des résultats. Toutes les contreparties ont une cote de crédit suffisante et approuvée et la valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. La valeur des titres prêtés et des garanties sur opérations de prêt de titres à la fin des périodes, le cas échéant, est indiquée à la note 10. Les garanties reçues comprennent des titres de créance du gouvernement du Canada et ceux d'autres pays, des gouvernements provinciaux et d'administrations municipales canadiens et d'institutions financières.

## f) Renseignements par part

- i) L'actif net par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable au Fonds ou à une série, le cas échéant, déterminé selon les PCGR, par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation.
- ii) L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net du Fonds ou de la série liée aux activités de la période divisée par le nombre moyen pondéré de parts du Fonds ou de la série en circulation au cours de la période.

## g) Autres actifs et passifs

Pour les besoins du classement, conformément au chapitre 3855, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir à l'égard des titres émis, les montants à recevoir des courtiers et du gérant, ainsi que les autres actifs nets sont désignés comme prêts et créances, et constatés au coût ou au coût après amortissement. De façon similaire, les montants à verser aux courtiers, les créanciers pour titres rachetés, les charges à payer et les autres passifs sont désignés comme autres passifs financiers et sont constatés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs.

## h) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour en permettre la comparaison avec ceux de la période à l'étude.

## i) Changements de conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, le Fonds a adopté les dispositions du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir » (« chapitre 3862 »), et celles du chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » (« chapitre 3863 »), qui remplacent le chapitre 3861. Le chapitre 3862 exige davantage d'informations à fournir quant à la nature et à l'étendue des risques découlant des instruments financiers, ainsi qu'à la façon dont le Fonds gère ces risques. Le chapitre 3863 reprend les exigences du chapitre 3861 en matière de présentation par rapport aux instruments financiers.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le Fonds a adopté l'Abrégé 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». L'Abrégé 173 précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption de l'Abrégé 173 n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Fonds.

## j) Futures modifications comptables

L'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à la norme IFRS 7, « Instruments financiers – informations à fournir ». Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009. Le Fonds présentera ces informations dans ses états financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé son projet d'adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le Fonds a l'intention d'adopter les IFRS conformément au plan du CNC. Les premiers états financiers que le Fonds dressera selon les IFRS seront ceux de la période intermédiaire se terminant le 30 septembre 2011.

Le gérant a commencé à planifier le passage aux IFRS, notamment en relevant les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et en évaluant les incidences probables de cette transition sur l'ensemble des activités commerciales connexes.

D'après les résultats de l'analyse, jusqu'à présent, des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS par le gérant, l'incidence du passage aux IFRS devrait se limiter à la présentation d'une note supplémentaire et à une possible modification de la présentation d'ensemble des états financiers; la valeur liquidative par titre ne devrait pas être touchée par l'adoption des IFRS. Cependant, les conclusions de cette évaluation pourraient changer si de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes étaient émises.

**3. Frais de gestion et autres charges**

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées particulièrement à la série. Les charges courantes du Fonds seront affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gérant offre ou prévoit la prestation de services de placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître le taux annuel (en pourcentage de l'actif moyen) payé par le Fonds.
- c) Le Fonds verse des frais administratifs au gérant et, en retour, celui-ci prend en charge les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais spécifiques liés au Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds, y compris les ajustements nécessaires pour tenir compte de la période transitoire. Les autres frais liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris, sans toutefois s'y limiter, la TPS, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et d'instruments dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant du Fonds (« CEI »).
- d) Le Fonds peut verser aux distributeurs des frais de service afin de les rémunérer pour la prestation de services auprès du Fonds. Une tranche des frais de service de la série C est remise trimestriellement par les distributeurs au Fonds, tel qu'il est indiqué dans le prospectus du Fonds. La remise est distribuée aux porteurs de parts admissibles à titre de distributions du capital et elle doit être réinvestie dans des parts supplémentaires de série C du Fonds ou d'un autre fonds détenu par un porteur de parts, à leur valeur liquidative par part, aux dates de distribution. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion globale des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître le taux annuel (en pourcentage de l'actif moyen) payé au fiduciaire par le Fonds.
- f) La TPS versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée.
- g) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les coûts liés au CEI et d'autres charges diverses.
- h) Le gérant peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'existe aucune garantie que cela se produira. Toute charge assumée par le gérant au cours de la période a été indiquée aux états des résultats.

**4. Valeur liquidative par part**

La valeur liquidative (« VL aux fins du rachat ») par part est obtenue en divisant la valeur liquidative attribuable au Fonds ou à une série, le cas échéant, déterminée pour l'achat ou le rachat de parts conformément au prospectus et à la notice annuelle du Fonds, par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation. Cette valeur peut différer du calcul de la valeur liquidative par part, qui est indiquée à l'état de l'actif net. Généralement, l'écart s'explique par l'évaluation des titres négociés activement au cours acheteur selon les PCGR, alors que la VL aux fins du rachat repose sur le cours de clôture pour déterminer la juste valeur pour l'achat et le rachat des parts. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour les valeurs liquidatives par part du Fonds au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009.

**5. Impôts sur le bénéfice**

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il est assujéti à l'impôt sur le bénéfice, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts. La fin de l'année d'imposition du Fonds est le 15 ou le 31 décembre. Le Fonds est assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite une retenue d'impôts en réduction du bénéfice. Le Fonds a l'intention de distribuer suffisamment de revenu net et de gains en capital nets réalisés, tel qu'il est requis, afin de ne pas payer d'impôt sur le bénéfice, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour les pertes disponibles pour réduire le revenu futur aux fins fiscales à la fin de la dernière année d'imposition. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs et elles viennent à expiration en décembre des années indiquées.

**6. Rabais de courtage sur titres gérés**

Les commissions totales versées par le Fonds aux courtiers en regard des opérations de portefeuille pour les périodes terminées les 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que les autres frais d'opération sont présentés dans l'état des résultats. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon les meilleurs résultats nets du Fonds. Sous réserve de ce critère, il peut y avoir une préférence pour des firmes de courtage qui offrent certains services (ou payent pour ces derniers) (les arrangements sont appelés « rabais de courtage sur titres gérés »), services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et les rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels en lien avec ces services. Le cas échéant et de façon vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

**7. Passif éventuel**

En vertu des ententes entre les membres du CEI et le fiduciaire, au nom du Fonds, tous les membres du CEI sont indemnisés pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi, dans le meilleur intérêt du Fonds, ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, à ce titre, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

**8. Risque lié aux instruments financiers**

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. L'état des placements présente les titres détenus par le Fonds à la fin de la période.

**a) Risque d'illiquidité**

Le Fonds est exposé quotidiennement aux rachats en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation des valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être vendus). De plus, le Fonds maintient une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. L'état des placements désigne tous les titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

**b) Risque de change**

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés en une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation du Fonds, subissent des fluctuations en raison des variations des taux de change.

La note 10 indique les devises à l'égard desquelles le Fonds a couru un risque important notamment le capital sous-jacent de contrats de change à terme, en fin de période en dollars canadiens, le cas échéant. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir et les montants à recevoir ou à payer à l'égard des titres vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

**c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt tels que les obligations. Le risque que court le Fonds découle de la variation de la valeur des instruments financiers portant intérêt selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres instruments du marché monétaire sont, par nature, à court terme et ne courent généralement pas de risque important de taux d'intérêt. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu.

**d) Autres risques liés au cours**

Les autres risques liés au cours comprennent le risque que la valeur des instruments financiers suive les variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que cette fluctuation découle de facteurs propres à un placement individuel, à son émetteur ou à d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un secteur de marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Le gérant atténue ce risque par une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. À l'exception des options souscrites et des contrats à terme standardisés, le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur ces options souscrites et contrats à terme standardisés correspond à leur valeur notionnelle. Toutefois, les options souscrites sont utilisées dans le cadre du processus de gestion de placement global pour gérer le risque lié aux titres sous-jacents et ne font généralement pas augmenter le risque de perte global du Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds aux autres risques liés au cours, s'il y a lieu.

**e) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie contractante à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit découlant des titres de créance tels que les obligations, le cas échéant.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées/payées sur livraison par des courtiers approuvés. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des titres vendus ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement est fait à l'achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier.

La valeur comptable des placements correspond au risque maximal de crédit. La valeur comptable des autres actifs correspond également au risque maximal de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties dans le cadre desquelles il échange temporairement des titres au titre de garanties avec engagement de l'autre partie à livrer les mêmes titres à une date ultérieure. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal puisque toutes les autres parties ont une cote de crédit approuvée et suffisante, et que la valeur en espèces des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

**9. Renseignements supplémentaires disponibles**

Toute personne peut obtenir sans frais un exemplaire du prospectus simplifié, de la notice annuelle et du rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds, en écrivant à : Services Financiers Groupe Investors Inc., 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6 ou, au Québec, 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6, ou en composant le numéro sans frais 1-888-746-6344 (1-800-661-4578 au Québec).

## 10. Renseignements propres au Fonds

## a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Début des activités <sup>1</sup>	Frais d'acquisition reportés	Frais de gestion	Frais de service	Frais d'administration <sup>2</sup>	Honoraires du fiduciaire	Valeur liquidative par part (en \$)	
							au 30 septembre 2009	au 31 mars 2009
Série A	s. o.	Jusqu'à 5,50 %	2,00 %	0,30 %	0,22 %	0,05 %	20,62	11,98
Série B	s. o.	- %	2,00 %	0,45 %	0,22 %	0,05 %	20,53	11,94
Série C	s. o.	Jusqu'à 5,50 %	2,00 %	0,50 %	0,20 %	0,05 %	20,05	11,66
Série Z	s. o.	- %	2,00 %	- %	- %	0,05 %	20,74	12,02

<sup>1</sup> Si au cours des périodes comprises dans la période de deux ans terminée le 30 septembre 2009.

<sup>2</sup> Les frais d'administration présentés dans le tableau correspondent à ceux de la période terminée le 30 septembre 2009.

Les chiffres correspondants de la période terminée le 30 septembre 2008 sont les suivants : 0,20 % pour la série A; 0,20 % pour la série B; 0,18 % pour la série C et s. o. pour la série Z.

## b) Pertes fiscales (en milliers de \$)

Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Années d'expiration des pertes autres qu'en capital					2010	2009
		2028	2027	2026	2015	2014		
-	12 877	12 877	-	-	-	-	-	

## c) Rabais de courtage sur titres gérés (en milliers de \$)

Pour les semestres terminés les 30 septembre

2009	2008
80	57

## d) Prêt de titres (en milliers de \$)

30 septembre 2009		31 mars 2009	
Valeur des titres prêtés	Valeur des biens reçus en garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur des biens reçus en garantie
25 839	27 480	6 111	6 645

## e) Risque lié aux instruments financiers

## i) Gestion du risque

Le gérant cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes du risque lié aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement et par un recours périodique à des dérivés pour couvrir l'exposition à certains risques. Pour aider à la gestion du risque, le gérant utilise également des lignes directrices internes qui ciblent chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance qui contrôle les activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation des valeurs mobilières.

Le portefeuille de placements est composé essentiellement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes du secteur des ressources naturelles ou qui sont au service de ce secteur. Lorsqu'il choisit des titres, le gérant mesure la valeur de la société à l'aide de facteurs quantitatifs et qualitatifs, tels que le coefficient de capitalisation des bénéfices, l'expertise de la gestion et des facteurs macroéconomiques. Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de son actif dans des titres étrangers.

## ii) Risque de change

Le tableau suivant présente, en dollars canadiens, les principales devises auxquelles le Fonds était exposé au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009. Le tableau illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, avec toutes les autres variables restant constantes. En pratique, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

Devise	30 septembre 2009					31 mars 2009				
	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Contrats de change à terme (en milliers de \$)	Exposition nette* (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net (en milliers de \$)	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Contrats de change à terme (en milliers de \$)	Exposition nette* (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net (en milliers de \$)
Dollars américains	79 427	4 307	(10 698)	73 036		72 095	5 989	(72 439)	5 645	
Livres sterling	21 608	727	-	22 335		14 536	1	-	14 537	
Autres devises	14 046	46	-	14 092		831	3	-	834	
Total	115 081	5 080	(10 698)	109 463	5 473	87 462	5 993	(72 439)	21 016	1 051
En pourcentage de l'actif net (%)				16,5	0,8				6,0	0,3

\*comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

## iii) Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de taux d'intérêt.

**10. Renseignements propres au Fonds**

e) Risque lié aux instruments financiers (suite)

iv) Autres risques liés aux cours

La plus grande part de l'exposition du Fonds aux autres risques liés aux cours réside dans ses placements dans des titres de participation. Au 30 septembre 2009, si le cours respectif des bourses où se négocient ces titres avait augmenté de 10 %, avec toutes les autres variables restant constantes, la valeur de l'actif net aurait augmenté d'environ 66 211 000 \$ ou 10,0 % du total de l'actif net (environ 35 342 000 \$ ou 10,1 % du total de l'actif net au 31 mars 2009). De façon similaire, si le cours respectif des bourses où se négocient ces titres avait diminué de 10 %, avec toutes les autres variables restant constantes, la valeur de l'actif net aurait diminué d'environ 66 624 000 \$ ou 10,0 % du total de l'actif net (environ 35 016 000 \$ ou 10,0 % du total de l'actif net au 31 mars 2009). En pratique, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

v) Risque de crédit

Au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de crédit.

vi) Juste valeur des titres

La juste valeur des titres individuels peut être évaluée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des hypothèses qui ne sont pas appuyées par des cours ou des taux du marché observables. Ces hypothèses peuvent comprendre les coûts payés pour le titre, des rapports récents à propos de l'émetteur et des indicateurs de marché généraux.

	30 septembre 2009		31 mars 2009	
	Juste valeur estimative (en milliers de \$)	Pourcentage du total de l'actif net (%)	Juste valeur estimative (en milliers de \$)	Pourcentage du total de l'actif net (%)
Titres évalués en fonction d'hypothèses n'étant pas étayées par des cours ou des taux du marché observables	36 565	5,5	7 408	2,1
Variation de la juste valeur constatée dans le bénéfice net de la période terminée le 30 septembre 2009	16 709			
Variation de la juste valeur constatée dans le bénéfice net de la période terminée le 30 septembre 2008	3 469			